

Registre du Label Bas Carbone

Forêt de la Hazotte - reboisement d'un peuplement sinistré



Référence externe

ds 9241475



Méthode

Reboisement



Date de labellisation

29-11-2022 14:29:46



Région administrative

Grand Est



Pourcentage de financement

100%



Statut

✓ LABELLISÉ



Total des crédits potentiels

4 261



Total des crédits vérifiés

0



Statut de publication

Publié



Dernière mise à jour

29-11-2025 04:00:12

Type

Projet individuel

Créé le

01-07-2022 17:33:45

Description succincte

Le massif forestier de la Hazotte, composé d'une mosaïque de milieux, s'étend sur une surface de près de 68 ha d'un seul tenant, dont une part importante a été sinistrée, d'abord par la tempête de 1999 puis par l'épidémie de scolytes récente. Ainsi, entre 2019 et 2021, 17,5 ha d'épicéas ont été récoltés dans le cadre de coupes d'urgence, déclarées comme telles auprès du CRPF. Cette surface est donc éligible à la méthode de reconstitution de peuplements dégradés. Les espèces qui vont être plantées sont le Chêne pubescent, le Pin laricio de Corse et de Calabre, le Cèdre de l'Atlas, le Douglas, l'Erable plane et l'Aulne à feuilles en coeur.

Liste des co-bénéfices

Type	Signification de la valeur	Valeur actuelle
socio-économique	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	50
Biodiversité	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	31
préservation des sols	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	63
eau	Moyenne (en %) pour les vergers collectifs	14

Liste des essences

Essence
Erable plane
Chêne pubescent
Pin laricio
Douglas
Aulne à feuilles en cœur
Cèdre de l'Atlas

Types de crédits carbone

Type	Crédits à vérifier (en tCO2éq)
Stockage sol et biomasse	3 686
Stockage produits	59
Substitution	517

Déclarations de financement

Financier	% financé	Site
GazelEnergie Generation	100	